

UFR 5 – Faculté des sciences du sujet et de la
société

Département d'ethnologie

MASTER MENTION ETHNOLOGIE ET
MÉTIERS DU PATRIMOINE

LIVRET DE L'ETUDIANT

Année 2019-2020

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER
ROUTE DE MENDE - 34199 MONTPELLIER - CEDEX 5

Sommaire

Présentation du master.....	2
Présentation du Master Ethnologie et Métiers du patrimoine.....	2
Présentation de l'UFR 5 et du département	3
Organisation de l'UFR 5.....	3
Organisation du département d'ethnologie	3
Coopérations pédagogiques.....	3
Equipe de recherche.....	4
Orientation générale du Master	
Organisation effective de l'offre de formation: informations et recommandations.....	5
Formation par et pour la recherche ou projet professionnel.....	6
Ressources scientifiques et pédagogiques.....	7
Master première année	
Structure et descriptif des enseignements.....	8
Master seconde année	
Structure et descriptif des enseignements.....	10
Informations pédagogiques complémentaires.....	13
Enseignants habilités à diriger des mémoires de Master dans la formation.....	14

Présentation du Master Ethnologie et Métiers du patrimoine

Le master mention « Ethnologie et métiers du patrimoine » propose une formation à deux domaines d'activités : les métiers de chercheur ou d'enseignant-chercheur en ethnologie et ceux relatifs aux projets de valorisation des patrimoines, et plus spécialement du patrimoine culturel immatériel (PCI).

– Il s'agit d'un master « indifférencié », qui n'est pas construit sur des parcours internes mais a pour objectif de former conjointement les étudiants à ces deux domaines d'activité. L'orientation en direction des métiers de la recherche (poursuite en doctorat) ou de l'action patrimoniale (finalité professionnelle) est effectuée dans le cours de la formation, par le choix de réalisation d'un mémoire de fin d'études ou de stages.

– La formation repose sur de nombreux partenariats pédagogiques et scientifiques: avec l'université Jean-Jaurès de Toulouse, l'Universitat de Barcelona ainsi que l'Ethnopôle GARAE, à Carcassonne. Ces partenariats concernent aussi plusieurs masters de l'université Paul-Valéry : masters mention « Sociologie », « Cinéma et audiovisuel », « Études culturelles », « Histoire, parcours Traces. Histoire et sciences sociales », « Patrimoine et musée ». De plus, des professionnels interviennent régulièrement dans les enseignements.

– Piloté au sein du département d'ethnologie, le master est adossé à une équipe d'accueil, le CERCE (Centre d'études et de recherches comparatives en ethnologie), qui regroupe les enseignants-chercheurs en ethnologie de l'université Paul-Valéry et est une équipe interne du LERSEM (Laboratoire d'études et de recherches en sociologie et ethnologie de Montpellier, EA 4584). L'offre pédagogique garantit ainsi à l'étudiant une formation à la recherche ethnologique, une ouverture vers des disciplines connexes, tout comme un apprentissage des connaissances et des compétences nécessaires à la mise en œuvre de projets d'action culturelle dans le domaine du patrimoine et particulièrement du patrimoine culturel immatériel (PCI).

Responsable de la formation : Bernard Formoso

bernard.formoso@univ-montp3.fr

Secrétariat : Frédéric Casy

master.ethnologie@univ-montp3.fr

Candidature: via la plateforme eCandidat Montpellier 3

Lien : <https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/#!/accueilView>

Diplôme national : Master (120 ECTS)

Année de sortie : Bac + 5

Durée des études : 2 ans

Accessible en : Formation initiale & Formation continue

Présentation de l'UFR 5 et du département

Les UFR (Unités de formation et de recherche) regroupent différentes disciplines (ou départements) selon une thématique générale.

L'UFR 5 – Faculté des sciences du sujet et de la société, regroupe les départements d'ethnologie, de psychologie, de sciences sanitaires et sociales et de sociologie, soit plus de 2500 étudiants et 120 enseignants chercheurs.

Organisation de l'UFR 5

Directrice : Arielle Syssau-Vaccarella, bureau 204, bâtiment B

Responsable administratif : Michel Poulard, bureau 208, bâtiment B

Contacts : ufr5@univ-montp3.fr

Organisation du département d'ethnologie

Le département d'ethnologie regroupe les enseignants-chercheurs et personnels administratifs chargés de l'organisation des offres de formation dans cette discipline. Il propose des formations de licence, master et doctorat.

Direction du département : Claire-Cécile Mitatre (S1), Arnauld Chandivert (S2)

Responsable de la Licence : Arnauld Chandivert

Responsable du Master : Bernard Formoso

Responsable du Doctorat : Bernard Formoso

Secrétaire pédagogique : Frédéric Casy, bureau B207A

Contact : master.ethnologie@univ-montp3.fr

Équipe pédagogique :

ATER : Marion Lièvre

Maîtres de conférences :

Arnauld Chandivert

Magali Demanget

Marie-Odile Géraud

Claire-Cécile Mitatre

Professeur :

Bernard Formoso

Professeurs émérites :

Alain Babadzan

Paul

Pandolfi

Contacts : prenom.nom@univ-montp3.fr (sans majuscule et sans accent)

Coopérations pédagogiques

Le master est appuyé sur de nombreuses coopérations pédagogiques permettant d'enrichir l'offre de formation. Vous trouverez ci-dessous les informations concernant ces coopérations.

- **Master Cinéma et audiovisuel**: secrétariat master Arts du spectacle, H109, 04.67.14.54.49.
- **Master Etudes culturelles**: Cédric Gousson, H110, 04.67.14.21.25.
- **Master Sociologie**: B211A, 04.67.14.55.72
- **Master Traces et Patrimoine et musée**, parcours VMP: Fabrice Marti, C09, 04.67.14.55.40

Attention! Certaines informations associées à ces enseignements ne sont pas gérées par le secrétaire pédagogique du master EMP. Prenez contact avec les enseignants et les

secrétariats concernés pour connaître les dates et modalités des évaluations notamment.

Equipe de recherche

Les enseignants du département d'ethnologie sont rattachés au CERCE, équipe interne du LERSEM (équipe d'accueil 4584), dirigée par Bernard Formoso, bernard.formoso@univ-montp3.fr

Site Internet du LERSEM : <http://recherche.univ-montp3.fr/lersem/>

Site Internet du CERCE : <http://recherche.univ-montp3.fr/cerce/>

Activités de recherche

Le CERCE organise de multiples activités scientifiques **auxquelles les étudiants sont tenus de participer. En effet, les formations de niveau master sont organisées en lien direct avec les activités des laboratoires et des équipes.**

Ces activités sont annoncées par voie d'affichage et par voie électronique, sur le site internet du laboratoire et par courriels adressés aux étudiants à leur adresse universitaire.

Parmi les séminaires, journées d'études, conférences, colloques, mentionnons par exemple la participation du CERCE au **Festival international du film ethnographique Jean Rouch « hors les murs »** [<http://comitedufilmethnographique.com/hors-les-murs-extra-muros>] ainsi qu'aux **Rencontres ethnologie et cinéma** [<https://ethnocine.msh-alpes.fr>].

Orientation générale du master

L'ethnologie est sans doute la discipline empirique qui, au sein des sciences humaines et sociales, a poussé le plus loin l'examen des différentes modalités d'être homme en société. Son projet intellectuel l'a conduit à déployer son attention sous toutes les latitudes et longitudes, dans le présent comme dans le passé, en tenant compte de la pluralité des agencements socio-symboliques qui sous-tendent et produisent cette place de l'homme en société.

Les travaux menés à Montpellier s'inscrivent dans cette volonté continue d'interroger par l'enquête et dans diverses sociétés la place des rituels, des croyances et de la religion, de l'organisation des rapports de parenté, des processus d'identification collective et des frontières qui les organisent, etc. Cette diversité d'objets est notamment appréhendée en prenant appui sur la notion de culture, qui est à la fois un concept fondateur que la discipline ne cesse de réinterroger, un domaine d'action relatif à une multiplicité d'engagements sociaux et un objet placé au cœur de nombreux enjeux politiques et économiques. Appuyé sur une formation à la recherche et par la recherche, l'objectif du master est d'offrir des clefs pour analyser et comprendre la variété de ces phénomènes culturels. Parmi ces derniers et depuis les années 1960, l'on observe la place grandissante prise dans de nombreuses sociétés par la notion de patrimoine. Sans jamais séparer réflexion et action, le master propose une formation aux outils permettant une professionnalisation dans les métiers relatifs aux patrimoines culturels et ethnologiques, et tout particulièrement au patrimoine culturel

immatériel (PCI), lié à l'adoption par l'UNESCO en 2003 de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ratifiée par la France et par 170 autres États et entrée en vigueur en 2006.

Cette notion de patrimoine est traitée dans le master tout autant comme un objet de recherche parmi d'autres que comme un domaine d'action où les compétences des ethnologues peuvent être mobilisées.

Organisation effective de l'offre de formation : informations et recommandations

Contrairement aux formations de master organisées autour de parcours différenciés dès la première année ou à partir de la seconde, **le master EMP associe et distingue deux orientations de professionnalisation (métiers de la recherche et métiers du patrimoine, notamment du PCI) sur les deux années et sans parcours internes.**

Les étudiant(e)s suivent des enseignements qui ont trait à ces deux domaines, quelle que soit l'orientation qu'ils ou elles visent. Certains cours sont centrés sur l'acquisition de connaissances et de compétences en matière de recherche, d'autres ont une dimension plus axée sur les voies de professionnalisation en matière de culture et de patrimoine, quand d'autres encore associent les deux.

Les étudiant(e)s marquent leur orientation par les modalités de validation de certains enseignements (rendu d'un dossier plus « recherche » ou « métiers du patrimoine » pour un même enseignement). Ce marquage est aussi effectué en fonction du choix de réaliser des stages en première et seconde années, donnant lieu au rendu de rapports, ou une enquête, donnant lieu au rendu d'un mémoire de fin d'étude.

Les fléchages vers l'une ou l'autre des directions de professionnalisation proposées existent donc, mais l'ensemble demeure très souple et les étudiant(e)s peuvent naviguer entre les différentes options. Bien qu'une cohérence dans le parcours au sein du master soit préférable, cela permet une adaptation aux centres d'intérêt et objectifs de chacun. Il est cependant crucial pour l'étudiant(e) de savoir précisément quels sont ses objectifs pour tirer parti du dispositif.

Savoir tirer profit de l'offre de formation : curiosité, esprit critique et sens de la synthèse

Le caractère indifférencié du master et la présence de nombreuses coopérations pédagogiques, au sein de l'université et au-delà (universités de Toulouse et de Barcelone, ethnopôle GARAE de Carcassonne, monde professionnel), conduit à ce que les enseignements et interventions proposés recouvrent des domaines et des problématiques assez larges. Cette hétérogénéité relative suppose **une forte capacité d'adaptation, une curiosité à l'égard de champs de questionnements assez divers, l'exercice d'un esprit critique percevant les passerelles entre ces champs et permettant de faire la synthèse entre ces questionnements.**

Ce travail de synthèse et les choix d'orientations au sein de la formation effectués en master 1 et master 2 (modalités de contrôle des connaissances plutôt « recherche » ou « patrimoine », choix de réalisation d'un stage ou d'un mémoire) doivent être coordonnés, de manière à ce que l'ensemble que propose et permet la formation puisse

donner lieu à l'élaboration **d'un réel projet cohérent et lisible pour un futur directeur de thèse ou de futurs recruteurs**. Cependant, compte tenu de la souplesse de l'organisation de l'offre de formation, il est tout à fait possible de combiner les dispositifs pédagogiques « métiers de la recherche » et « métiers du patrimoine » pour construire ce projet.

Formation par et pour la recherche ou projet professionnel : mémoire d'étude et rapport de stage

Diplôme obtenu en deux ans, le master comprend **la réalisation par l'étudiant de travaux universitaires spécifiques que sont les mémoires d'études et les rapports de stage**. Ces documents sont à produire en fin de première année (mémoire intermédiaire, rapport sur un stage court) et de seconde année (mémoire de fin d'études, rapport sur un stage long).

Les enseignements dispensés apportent diverses connaissances et compétences relatives aux deux orientations présentes dans le master (métiers de la recherche et métiers du patrimoine). En même temps, la réalisation de ces travaux repose très fortement sur le sens de l'autonomie de l'étudiant, que ce soit dans la construction d'un objet scientifique ou dans la recherche d'un stage intéressant. Cette réalisation donne bien sûr lieu à un encadrement par un enseignant de l'équipe pédagogique, autant pour l'option « stage » que pour l'option « mémoire ».

Vous trouverez en fin de document la liste des enseignants habilités à encadrer la réalisation de ces travaux.

L'étudiant(e) est donc invité(e) à rapidement définir l'orientation qu'il ou elle souhaite (mémoire ou stage), la thématique sur laquelle il ou elle entend travailler, et à prendre contact avec un enseignant.

Quelle que soit l'orientation choisie, le travail qui lui est associé doit à la fois répondre aux exigences du cadre universitaire et servir la construction du projet professionnel de l'étudiant(e).

Le master n'est donc pas à concevoir comme un dispositif autonome dispensateur de connaissances et de compétences à l'égard duquel l'étudiant(e) se comporterait de manière passive, mais comme un cadre d'acquisition de ces compétences et connaissances auxquelles s'ajoutent celles qu'il ou elle produit par lui-même en prenant appui sur les possibilités offertes par le master.

Les deux années de la formation sont bel et bien à mettre à profit pour construire un curriculum vitae susceptible de retenir l'attention d'un futur employeur, financeur, directeur de thèse, etc.

- les modalités de rédaction du mémoire et du rapport de stage sont définies par votre enseignant-e directeur de mémoire ou tuteur de stage à l'université, ainsi que les conditions (date limite en particulier) et démarches à respecter pour la communication de votre mémoire ou rapport aux personnes concernées.

- la date de soutenance du mémoire ou du rapport de stage est également définie avec votre enseignant-e directeur de mémoire ou tuteur de stage à l'université.

- Cette date de soutenance doit être fixée avant le **20 juin 2019** si vous souhaitez que votre note de mémoire/rapport soit affichée officiellement sur votre ENT avant le 20 juillet 2019.

Cette date doit être fixée quoiqu'il en soit avant le 20 septembre 2019 afin que votre année universitaire soit complétée et puisse être validée.

- Dans l'éventualité où vous n'avez pas la possibilité de compléter les démarches nécessaires à la soumission de votre mémoire ou rapport, et à l'organisation de votre soutenance, vous aurez la possibilité d'effectuer un redoublement. Dans cette perspective, vous adresserez une demande d'information au secrétariat du Master concernant les modalités de réinscription en Master 2

Les enseignements au sein du master

Les enseignements au sein du master ne sont pas tout à fait identiques à ceux dispensés en licence. Ils peuvent notamment donner plus fréquemment lieu à l'intervention de plusieurs enseignants dans un même cours et acquérir ainsi une forme proche de celle du séminaire. Certains cours sont aussi organisés sur le mode de l'atelier. D'autres enfin ont des formats plus habituels (un enseignant unique sur une thématique spécifique).

Ce cadre pédagogique suppose un réel investissement de l'étudiant(e), une démarche participative et, là encore, un sens poussé de l'autonomie, de la synthèse, etc.

Les modalités d'évaluation sont variables, allant du devoir sur table à la réalisation de dossiers ou de notes de synthèse. De plus, comme précisé ci-dessus, un même cours peut comporter plusieurs modalités d'évaluation selon les orientations que l'étudiant(e) souhaite donner à son parcours.

Attention! Les éléments rendus pour évaluation sont souvent dématérialisés (fichiers informatiques) et l'université dispose d'un outil de lutte contre le plagiat très performant. Ne plagiez pas et citez correctement les textes sur lesquels vous prenez appui (citation entre guillemets et mention de la référence bibliographique).

Chaque cours est associé à un espace numérique de travail Moodle, accessible via l'ENT ou à cette adresse: [https:// moodle.univ-montp3.fr/](https://moodle.univ-montp3.fr/) Les enseignants utilisent ces espaces s'ils le souhaitent pour mettre à disposition des étudiant(e)s diverses informations.

Ces espaces sont aussi utilisés pour contacter les étudiants via la messagerie qui leur est associée. **Ainsi, reportez-vous à ces espaces si les enseignants vous informent y avoir déposé des informations et consultez régulièrement votre messagerie électronique universitaire.** Elle est l'outil principal de communication au sein du master.

Ressources scientifiques et pédagogiques

Outre la mise à disposition d'ouvrages et de revues en format papier, la bibliothèque interuniversitaire offre un accès à de très nombreux portails d'éditeurs scientifiques, en langues française et anglaise principalement.

Ces portails sont accessibles à partir du site de la BIU (Cairn, Jstor, Sage publishing, etc.) et permettent de consulter de très nombreuses revues et nombreux livres numériques.

Par ailleurs, le CDPS, bibliothèque de section rattachée à l'URF5 possède aussi un fonds d'ouvrage et de mémoires d'étudiants qu'il est possible de consulter et d'emprunter.

Le recours aux textes scientifiques est, cela va sans dire, une obligation pour tout étudiant inscrit en master, de même que la maîtrise des codes du référencement et de la citation des ouvrages.

Master première année

Structure et descriptif des enseignements

Semestre 1	Volume horaire total étudiant	CM	TD	ECTS (=coefficient)
V11SOG5 : Problématiques comparées ethnologie-sociologie (en collaboration avec le master de sociologie)	26	26		6
W112ETP5 Problématiques comparées en ethnologie		13		3
W111SOG5 Problématiques comparées en sociologie		13		3
V12ETP5 : Enseignements partagés S1	40		40	8
W121ETP5 Traditions et traditionalismes			20	5
W123HIT5 Sociologies et politiques de la culture (en collaboration avec le master Traces)			20	3
V13ETP5 : Terrains et méthodes en ethnologie	23	23		6
V13SVT5 : Histoire et théories 1 (en collaboration avec le master Cinéma)	26	26		4
V19L5V5 : Langue vivante S1	20		20	3
V15PMV5 Patrimoine naturel et culturel, développement local et rural (en collaboration avec le master Patrimoine et musées, VMP)	22	22		3
Total Semestre 1	157			30
Semestre 2	Volume horaire	CM	TD	ECTS (=coefficient)
V21ETP5 : Enseignements partagés S2	39		39	8
W211ETP5 Ethnologie et patrimoine culturel immatériel			13	2
W211EC5 Etudes culturelles 2 Atelier des études culturelles (en collaboration avec le master Etudes culturelles)			26	6
V22ETP5 : Ethnicités, cultures, nations	20		20	6
V23ETP5 : Formes et pratiques de l'échange	20		20	6
V24ETP5 : Atelier de méthode : mémoire d'étape	26		26	10
Total semestre 2	105			30
Total M1	262			60

La première année de master se déroule sur deux semestres. Elle a pour objectif d'orienter l'étudiant vers une formation par la recherche, de dispenser des connaissances spécialisées en ethnologie ainsi que dans les disciplines connexes (sociologie, histoire, études culturelles, cinéma ethnographique), tout en permettant l'acquisition de savoirs et de compétences relatifs à la culture, aux patrimoines et aux projets d'action dans ces domaines..

Semestre 1

V11SOG5: ethnologie / sociologie, points de vue croisés (26h, 6 ECTS)

Enseignante : Marie-Odile Géraud (pour l'ethnologie)

Cet enseignement est axé sur les thématiques du lien social et de la fonction symbolique, constitutives de l'élaboration théorique et épistémologique des deux disciplines et de leur ancrage au sein de l'anthropologie générale. Les interventions sont partagées entre ethnologues et sociologues.

W123HIT5: Sociologie et politiques de la culture (20h, 5 ECTS)

Enseignants : Vincent Challet & Nicolas Vidoni (vincent.challet@univ-montp3.fr, nicolas.vidoni@univ-montp3.fr)

Ce cours, dispensé par les historiens du master Traces, propose une approche historique et sociologique de divers aspects des politiques de la culture en France.

V13SVT5: Histoire et théorie du cinéma ethnographique (26h, 4 ECTS),

Ce cours inclut la participation d'ethnologues et de spécialistes de cinéma. Il traite de la question du cinéma documentaire ethnographique.

W121ETP5: Traditions et traditionalismes (20h, 5 ECTS)

Enseignante : Marie-Odile Géraud

Cet enseignement aborde la question des traditions et de leur transformation, donnant lieu à l'apparition de postures traditionalistes associées à des revendications politiques sous de nombreuses latitudes.

V13ETP5: Terrains et méthodes en ethnologie (23h, 6 ECTS)

Enseignants : Arnauld Chandivert/Bernard Formoso/Claire-Cécile Mitatre

Il s'agit d'un enseignement à dimension à la fois théorique et pratique adapté aux deux champs professionnels visés par le master. Il aborde notamment la question des méthodes d'enquête et certaines problématiques relatives à l'action culturelle et patrimoniale.

V15PMV5 Patrimoine naturel et culturel, développement local et rural (22h, 3 ECTS)

Enseignant : L. Laurens

Ce cours, dispensé par les enseignants du master Patrimoine et musées, parcours *valorisation et médiation des patrimoines*, traite de la question du développement local / rural et de la place qu'y prennent les divers patrimoines naturels et culturels.

Planning

Lundi : *V13SVT5 Histoire et théorie 1, (cours du Master Cinéma), 10h15-12h15*, salle D09, début des cours lundi 16 septembre 2019

Mardi :

- *Terrains et méthodes en ethnologie*, Resp. A. Chandivert/B. Formoso/ C-C Mitatre, **11h15-13h15 ou 13h45** (fonction des enseignant-e-s) - Salle C 326, début des cours mardi 17 septembre 2019.
- *Patrimoine naturel/patrimoine culturel*, Master Patrimoine et Musées, **14h15-16h15**, Resp. Lucette Laurens, Saint-Charles, STC 002, début des cours mardi 17 septembre 2019.
- *Sociologie politique de la culture*, **16h15-19h15**, Saint-Charles, Resp. V. Challet & N. Vidoni STC 002, début des cours mardi 17 septembre 2019 (sur 10 semaines)

Jeudi : *Problématiques comparées en sociologie, 14h15-17h15*, Salle 105 (au-dessus de l'amphi 5), début des cours **en attente de confirmation (un message vous sera envoyé par e-mail)**

Vendredi : *Traditions et traditionalisme*, Resp. Marie-Odile Géraud, **9h15-12h15** salle C 309, début des cours vendredi 20 septembre

Vendredi : *Problématiques comparées en ethnologie*, Resp. Marie-Odile Géraud, **13h15-15h15**, salle C309, début des cours vendredi 20 septembre

Semestre 2

V22ETP5: Ethnicités, cultures, nations (20h, 7 ECTS)

Enseignants Bernard Formoso (3 séances) & Marie-Odile Géraud (3 séances)

Cet enseignement aborde la question des relations entre le développement des appartenances et les revendications ethniques, les processus d'objectivation de la culture et les nationalismes.

V23ETP5: Formes et pratiques de l'échange (20h, 6 ECTS)

Enseignant : Arnauld Chandivert

Comment analyser les économies hybrides de « sociétés primitives d'abondance » prises dans l'expansion de l'économie de marché ? Tout en mobilisant outils théoriques et études de cas, ce cours abordera les paradoxes liés aux réinventions du capitalisme et aux modernités économiques inaccomplies.

W211EC5: Atelier des études culturelles (8h, 5 ECTS)

Responsable : Arnauld Chandivert

Attention! Pour des questions administratives de codage, ce cours apparaît dans la maquette sous l'intitulé Etudes culturelles 2, mais il s'agit bien de suivre l'enseignement dénommé *Atelier des études culturelles* pour lequel des informations vous seront délivrées préalablement.

Cet atelier correspond à un séminaire où interviennent les équipes pédagogiques des masters d'ethnologie et d'études culturelles. Il est organisé chaque année autour d'une thématique spécifique et comprend 4 séances de 2 heures. L'étudiant est invité à préparer en amont les séances par des lectures spécifiques. Les éléments relatifs à ce séminaire vous seront fournis en temps utile.

W211ETP5: Ethnologie et patrimoine culturel immatériel (13h, 2 ECTS)

Enseignant : Arnauld Chandivert

Cet enseignement, dispensé par les ethnologues et croisé avec le master Patrimoine et musées, parcourt *Valorisation et médiation des patrimoines*, traite de la question du patrimoine culturel immatériel sous un angle à la fois théorique et pratique.

V24ETP5: Atelier de méthode (26h, 10 ECTS)

Responsables : Arnauld Chandivert (4 séances) & Marie-Odile Géraud (4 séances)

Cet atelier est consacré aux dimensions méthodologiques de la réalisation d'un mémoire ou d'un rapport de stage. Y sont abordées les questions ayant trait à la construction de l'objet, aux outils d'enquête, à l'organisation du travail, à la rédaction de ces documents, etc. Cet atelier correspond aussi à l'enseignement au sein duquel est validé le mémoire intermédiaire ou le rapport sur stage court de fin de master 1. L'atelier vient apporter un soutien méthodologique et un espace d'échanges supplémentaire pour mener à bien ces travaux.

Planning

mardi :

- V22ETP5 *Ethnicités, cultures et nations*, Ens. Bernard Formoso & Marie-Odile Géraud, **9h15-12h15**, salle C 309
- V24ETP5 *Atelier de méthode : mémoire d'étape*, Ens. Marie-Odile Géraud (4 séances), **9h15-12h15**, Salle C 309

Jeudi : W211ETP5 *Ethnologie et patrimoine culturel immatériel*, Resp. A. Chandivert, **14h15-16h15**, salle C 309

Jeudi : V24ETP5 *Atelier de méthode : mémoire d'étape*, Ens. Arnauld Chandivert, **9h15-12h15**, Salle C 326

Jeudi : V23ETP5 *Formes et pratiques de l'échange*, Resp. Arnauld Chandivert, **9h15-12h15**, Salle C 326

Master seconde année

Structure et descriptif des enseignements

Semestre 3	Volume horaire total étudiant	CM	TD	ECTS (=coefficient)
V31ETP5 : Ethnologie-sociologie : points de vue croisés (en collaboration avec le master de sociologie)	26	26		7
W311SOG5 Points de vue croisés en sociologie		13		3,5
W312ETP5 Points de vue croisés en ethnologie		13		3,5
V31ETP5 : Enseignements partagés S3	61		61	13
V32HIT5 Socio-histoire. Etudes de cas (en collaboration avec le master Traces)			15	3
W321ETP5 Anthropologie des mondes contemporains			26	5
W322ETP5 Anthropologie de la mémoire		13	20	5
V33ETP5 : Ethnologie et patrimoine (en collaboration avec les universités de Toulouse et Barcelone)	39		39	4
V34ETP5 : Culture et mondialisation	32		32	3
V39L5V5 : Langue vivante S3 (1 au choix)	20		20	3
Total semestre 3	178			30

Semestre 4	Volume horaire	CM	TD	ECTS (=coefficient)
V41ETP5 : Atelier recherche et professionnalisation (en collaboration avec l'université de Toulouse et le GARAE)	26		26	6
V42ETP5 : Mémoire ou stage	0		0	24
W421ETP5 Mémoire			0	24
W422ETP5 Stage			0	24
Total semestre 4	26		26	30
Total Master 2	204			60

La seconde année de master se déroule sur deux semestres. Le premier comprend plusieurs enseignements, principalement d'ethnologie mais aussi d'histoire et de sociologie. Il intègre par ailleurs les partenariats avec les universités de Toulouse Jean-Jaurès et de Barcelone.

En début de second semestre, est organisée **une semaine de formation intensive**, sous forme d'un atelier de recherches et de professionnalisation qui a lieu à Carcassonne, à l'ethnopôle GARAE (Groupe audois de recherche et d'animation ethnographique), et qui réunit la promotion de Montpellier et celle du master mention « Anthropologie, parcours Expertise ethnologique en patrimoine immatériel » de l'université de Toulouse Jean-Jaurès.

Le reste du semestre est consacré à la réalisation du mémoire de fin d'études ou d'un stage long, selon les options choisies par l'étudiant dans le cours de la formation. Mémoire et stage donnent lieu au rendu d'un mémoire universitaire et à une soutenance.

Semestre 3

V31ETP5 : Ethnologie / sociologie, points de vue croisés (26h, 7 ECTS)

Enseignants : Bernard Formoso, Thierry Blin & Patrick Tacussel (thierry.blin@univ-montp3.fr , patrick.tacussel@univ-montp3.fr)

Cet enseignement qui associe ethnologues et sociologues traite des épistémologies de la construction de l'objet dans plusieurs sciences humaines et sociales : philosophie, histoire, géographie, ethnologie et sociologie.

V32HIT5 : Sociohistoire; études de cas (15h, 3ECTS),

Enseignants : F. Rousseau & V. Challet (frederic.rousseau@univ-montp3.fr, vincent.challet@univ-montp3.fr)

En lien avec le master d'Histoire Traces Ce cours vise à familiariser et former les étudiants à ce courant spécifique de recherche qu'est la sociohistoire.

W321ETP5 : Anthropologie des mondes contemporains (26h, 5 ECTS)

Enseignants : Bernard Formoso & Marion Lièvre

Le cours comprend deux volets. Le premier animé par Bernard Formoso, questionne la condition de l'*homo individualis* post-moderne et la pertinence des politiques d'aide au développement appliquées aux pays du Sud. Le second volet, animé par Marion Lièvre est consacré à l'impact des politiques publiques en France concernant les processus migratoires et l'habitat précaire.

W322ETP5 : Anthropologie de la mémoire (20h, 5 ECTS)

Enseignant : Marie-Odile Géraud

Il s'agit d'un enseignement centré sur les problématiques relatives à la mémoire en anthropologie, appuyé sur une approche théorique et sur l'examen de différents cas d'études.

V34ETP5: Culture et mondialisation (32h, 3 ECTS)

Enseignant : Bernard Formoso

L'enseignement discute les débats actuels en anthropologie autour de la mondialisation. Il traite également, sur la base d'études de cas, des processus de médiation inter ou transculturelle amplifiés à l'époque contemporaine par la circulation mondialisée des personnes, des systèmes normatifs, des idées et des valeurs.

V33ETP5: Ethnologie et Patrimoine : enseignements communs Toulouse-Barcelone-Montpellier (39h, 4 ECTS)

Responsable : Claire Mitatre ; enseignants : Guillaume Alévêque, Arnauld Chandivert & Claire-Cécile Mitatre

Ces enseignements sont croisés entre les formations de Toulouse et Montpellier et bénéficient de l'apport pédagogique des enseignants du master en Gestion du patrimoine culturel de l'université de Barcelone. Les cours sont répartis entre différents intervenants et suivis par l'étudiant pour partie en présentiel dans et pour partie via des outils numériques pour ce qui est des interventions des enseignants des autres universités.

Planning

Lundi : *Culture et mondialisation*, Resp. Bernard Formoso, **10h15-13h15**, salle G 06, début des cours le 16 septembre 2019.

- *Points de vue croisés en sociologie*, Ens. Thierry Blin, **14h15-16h15**, Salle C309, cours les 14 & 21 octobre, et le 4 novembre 2019

Mardi : *Ethnologie et patrimoine*, Resp. Claire Mitatre, - Ens. Arnauld Chandivert / Guillaume Alévêque - **12h15-15h15**, Salle C 326, début des cours le 17 septembre 2019

Jeudi :

- *Anthropologie des mondes contemporains*, Ens. Bernard Formoso & Marion Lièvre, **9h15-12h15**, Salle C 309. Début des cours le 26 septembre 2019.
- *Points de vue croisés en ethnologie*, Bernard Formoso & Patrick Tacussel, 14h15-17h15, Salle C 309. Début des cours le 26 septembre 2019.

Vendredi :

- *Anthropologie de la mémoire*, Resp. Marie-Odile Géraud, **10h15-12h15 & 13h15-15h15**, salle C 309 début des cours en novembre.
- *Sociohistoire, Etudes de cas, Master Traces*, Resp. Frédéric Rousseau & Vincent Challet, **13h15-16h15**, St-Charles, STC 209. début des cours : le 20 septembre (sur 6 semaines)

Semestre 4

V41ETP5: Atelier recherche et professionnalisation (26h, 6 ECTS)

Responsable : Arnauld Chandivert

Semaine de formation intensive à Carcassonne. L'édition 2019 de la semaine à Carcassonne aura lieu du **en janvier 2020 (dates confirmées par M. Chandivert)**.

Cet atelier regroupe en début de semestre les promotions du master Ethnologie de Montpellier et de celui d'Anthropologie, parcours *Expertise ethnologique en patrimoine immatériel* de l'université de Toulouse Jean-Jaurès.

Ces rencontres ont lieu à l'Ethnopôle Garae, à Carcassonne, qui les accueille dans ses locaux et leur fournit un appui scientifique. Durant cette semaine, les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiques et de l'intervention de spécialistes nationaux et internationaux des questions de patrimoine culturel immatériel.

V42ETP5: Mémoire ou stage (24 ECTS)

Il finalise la formation de l'étudiant et l'oriente vers l'un des deux domaines d'activité placés au cœur des objectifs pédagogiques de ce master, la réalisation d'un mémoire de fin d'études ou d'un stage de professionnalisation tient une place centrale dans ce second semestre. Elle donne lieu à une soutenance publique en fin d'année.

INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

■ Nous vous rappelons que **l'inscription administrative doit être suivie d'une inscription pédagogique**. Elle s'effectue en ligne sur votre ENT. Pour toute demande relative à des cas particuliers (dispense d'assiduité par exemple), veuillez prendre contact avec le secrétariat du master.

■ La réalisation de stage fait partie intégrante de l'offre de formation et ne concerne pas que l'orientation « métiers de la culture et du patrimoine », un stage pouvant tout à fait être associé à des activités scientifiques ou servir de cadre à la réalisation d'un travail d'enquête.

■ Vous pouvez effectuer un stage dans tout type d'organisme d'accueil de droit privé ou public, en France ou à l'étranger. Le partenariat avec l'Université de Barcelone facilite la réalisation de stage en Catalogne espagnole sous la tutelle d'un de ses enseignants d'anthropologie avec la possibilité d'un financement ERASMUS.

■ Le stage ne doit pas dépasser une durée totale de 6 mois, soit 924 heures.

■ Les stages doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une **convention de stage** conclue entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage), l'établissement d'enseignement (direction de l'établissement et enseignant-référent). Instructions : vous remplissez la convention de stage dès que vous avez trouvé un accord avec un tuteur dans l'organisme d'accueil sur le sujet du stage et que vous avez toutes les informations nécessaires (planning de présence, conditions particulières, etc.). Avant de compléter votre convention de stage sur P-Stage à partir de votre ENT (onglet orientation/insertion/stage), prenez avant tout connaissance du « guide de saisie » puis munissez-vous des informations suivantes : votre qualité d'assuré social, votre caisse d'assurance maladie, les coordonnées de l'organisme d'accueil, son

numéro de Siret s'il est en France, son code NAF / APE, les coordonnées de votre tuteur de stage, la thématique, les dates et la durée de votre stage. Pour les stages qui doivent se dérouler à l'étranger, une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du ou de la stagiaire est annexée à la convention de stage.

■ Il n'est pas possible de débiter un stage sans convention de stage signée car la couverture accident du travail/maladie professionnelle ne pourrait s'appliquer à un stagiaire dont la convention n'est pas signée.

■ Vous devez souscrire une assurance responsabilité civile au préalable pour la durée du stage. Elle sera demandée avant l'édition de la convention de stage. Vous devez en faire la demande auprès des mutuelles étudiantes.

ENSEIGNANTS HABILITÉS A DIRIGER DES MÉMOIRES DE MASTER DANS LA FORMATION

- **Chandivert, Arnaud** (MCF) - arnaud.chandivert@univ-montp3.fr : histoire de l'anthropologie et des sciences sociales ; anthropologie des biens culturels et de la valeur ; anthropologie morale ; usages sociaux de la culture et du patrimoine ; appartenance collectives et processus de catégorisation.
- **Demanget, Magali** (MCF) : Anthropologie du patrimoine, du tourisme (ethnique au Mexique/ sidérurgique, agricole en France), dynamiques transfrontalières, paysages, renouveau du religieux, chamanisme, anthropologie de la mort et de la maladie, ethnicités en Amérique Centrale.
- **Formoso, Bernard** (PR) - bernard.formoso@univ-montp3.fr : ethnicité, anthropologie politique, anthropologie économique, ethnologie de l'Asie du Sud-Est, du monde chinois, des Gens du voyage.
- **Géraud, Marie-Odile** (MCF) - marie-odile.geraud@univ-montp3.fr : dynamique des productions d'identités collectives ; anthropologie du tourisme ; discours et pratiques traditionalistes ; néo-ruralité ; minorités ethniques.
- **Mitatre, Claire-Cécile** (MCF) - claire.mitatre@univ-montp3.fr : rituels et phénomènes religieux, anthropologie de la parenté, de l'esclavage, processus de patrimonialisation, nomadisme, ethnologie des mondes arabes, berbères et musulmans.

=+=+=+=+=